LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

Cherbourg-en-Cotentin, le **16/10/2023**

Direction de la mer, des ports et des aéroports

Agence portuaire départementale Nord
1 avenue de Northeim
Tourlaville
50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par : Thierry Leteissier
T. 02 33 44 77 14
Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr
Nos Réf : DMPA/APN-2023-0090-TL/CS

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que la réunion du conseil portuaire du port de Barneville-Carteret, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

1er décembre 2023 de 14h00 à 15h30

au pôle nautique de Barneville-Carteret.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant :

https://www.manche.fr/agit-au-quotidien/infrastructures/ports/espace-pro-conseils-portuaires/

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable des agences portuaires

Thierry Leteissier

LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

CONSEIL PORTUAIRE
DU PORT DEPARTEMENTAL DE BARNEVILLE-CARTERET

Réunion du 1er décembre 2023
14h00-15h30

-ORDRE DU JOUR-

1 - Approbation du compte rendu de réunion du 30 juin 2023

2 - Rapport d'activité partiel 2023

4 - Point sur les travaux

3 - Budget : Prévisionnel 2024

5 - Tarifs portuaires 2024

6 - Approbation du plan de réception et de traitement des déchets

7 - Questions diverses